

CRITERIUM PROVINCIAL

(séries de classement)

Phases éliminatoires : 8 octobre 2022 : C & D
5 novembre 2022 : B, E & NC

Phase finale : 27 novembre 2022

Horaire : 10 H 00 Présence obligatoire une demi-heure avant le début de la série.

Local : Hall Omnisports de Temploux (rue Visart de Bocarmé, 20 – 5020 TEMPLLOUX).

NOM : PRENOM :
Date de naissance :/...../..... Sexe : Classement :
ADRESSE : N° :
Code postal : Localité :
Téléphone :/ GSM :/
E-mail :
CLUB : Indice : N..... N° Licence

Le droit d'inscription s'élève à 7 € payable sur place.

L'absence prévenue sera sanctionnée d'une redevance administrative de 10 € (inscription comprise).

L'absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 20 € (inscription comprise).

Puisque le club ne sera plus invité à payer les « absences », tout paiement non effectué par le joueur dans le délai fixé sera suivi d'une perte de qualification jusqu'à paiement du montant réclamé.

Signature du participant

Signature des parents ou tuteur
(obligatoire pour les mineurs d'âge)

Ce formulaire est à transmettre, complété et signé :

- **avant le vendredi 30 septembre 2022 pour les C & D**
- **avant le vendredi 21 octobre 2022 pour les B & NC et messieurs E**

L'inscription peut se faire en ligne : <https://resultats.aftt.be/>

Pascal NOËL
Rue Saint-Roch, 43
5670 NISMES

E mail : pascal.noel.cpn@gmail.com

L'inscription à la phase éliminatoire rend la participation obligatoire à la phase finale en cas de qualification.